

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
18 février 2003
Français
Original: arabe

**Lettres identiques datées du 17 février 2003, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport quotidien portant sur les activités menées par les équipes d'inspection de la COCOVINU et de l'AIEA en Iraq le 17 février 2003.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Mohammed A. **Aldouri**



**Annexe aux lettres identiques datées du 17 février 2003,
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport sur les activités menées par les équipes d'inspection
de la COCOVINU et de l'AIEA en Iraq le 17 février 2003**

I. Équipe d'inspection de l'AIEA

a) Le premier groupe, composé de quatre inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 8 h 30 pour se rendre sur le site de l'entreprise publique Al-Nidaa, un des établissements de la Commission d'industrialisation militaire. Il a inspecté les usines et les entrepôts de l'entreprise et a examiné minutieusement les machines étiquetées. Après avoir achevé sa mission, qui a duré trois heures, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

b) Le deuxième groupe, composé de quatre inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 8 h 35. Équipé d'appareils portatifs, les inspecteurs, à bord de leurs véhicules, ont effectué des mesures de la radioactivité dans les zones de Dawr et Samraa, notamment sur les sites d'un certain nombre d'entreprises et de départements et dans certaines zones « ouvertes ». Après avoir achevé sa mission, qui a duré trois heures, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

c) Le troisième groupe, composé de quatre inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 8 h 35 pour se rendre sur le site de l'entreprise Om al-Ma'arek et de l'usine Dhu al-Fiqar, qui relèvent de la Commission d'industrialisation militaire. Le groupe a inspecté un bâtiment de l'entreprise Om al-Ma'arek qui abritait des machines et a observé les différentes phases des activités qui y étaient menées. Il a également inspecté l'usine Dhu al-Fiqar et a examiné les machines qui se trouvaient dans l'atelier ainsi que les fourneaux thermiques. Après avoir achevé sa mission, qui a duré cinq heures, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

II. Équipe d'inspection de la COCOVINU (missiles)

a) Le premier groupe, composé de quatre inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 8 heures pour se rendre sur les sites Ibn al-Haytham et Al-Somoud, qui appartiennent à l'entreprise publique al-Karama, un des établissements de la Commission d'industrialisation militaire. Il a posé des étiquettes sur les missiles Al-Somoud présents sur les deux sites. Après avoir achevé sa mission, qui a duré cinq heures et demie, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

b) Le deuxième groupe, composé de trois inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 8 heures pour se rendre à l'usine Al-Amine, qui appartient à l'entreprise publique Al-Rachid, un des établissements de la Commission d'industrialisation militaire. Le groupe a rencontré les responsables de l'usine et a engagé des discussions sur les déclarations relatives à l'usine pour les années 2000, 2001 et 2002. Il a ensuite inspecté un bâtiment qui abritait un grand fourneau. Après avoir achevé sa mission, qui a duré deux heures et demie, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

c) Le troisième groupe, composé de deux inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 8 heures pour se rendre à l'aéroport Al-Mo'tassem, qui relève du Ministère de la défense. Il a rencontré le commandant de la base, l'a interrogé sur les

caractéristiques techniques des avions téléguidés stationnés à l'aéroport, et a inspecté le hangar réservé à ces appareils. Après avoir achevé sa mission, qui a duré deux heures, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

d) Le quatrième groupe, composé de deux inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 8 heures pour se rendre sur le site de l'entreprise Al-Assema al-Ahleya, qui appartient au secteur privé. Le groupe a rencontré le directeur de l'entreprise et l'a interrogé sur les pièces fabriquées par son établissement, les instances avec lesquelles il traitait, la quantité de produits demandée et la date de début des activités. Le groupe a ensuite inspecté l'atelier de l'entreprise. Après avoir achevé sa mission, qui a duré deux heures, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

e) Le cinquième groupe, composé de cinq inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 9 h 50 pour se rendre sur le site de l'entreprise Om al-Ma'arek, qui relève de la Commission d'industrialisation militaire. Le groupe a rencontré les responsables de l'entreprise et les a interrogés sur le rôle joué par l'établissement dans la production de pièces de missiles. Les inspecteurs ont demandé s'il existait une usine de fabrication de moules, quels étaient les bâtiments réservés aux pièces susmentionnées et quel était l'organigramme de l'entreprise, et ils se sont enquis du lieu de stockage des matériaux ainsi que des quantités produites. Enfin, le groupe a passé en revue les déclarations relatives à l'entreprise, a inspecté le bâtiment abritant les machines et l'atelier, et a examiné les étiquettes posées sur les machines. Après avoir achevé sa mission, qui a duré cinq heures, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

III. Équipe d'inspection mixte de la COCOVINU à Mossoul

L'équipe, composée de 10 inspecteurs, a quitté l'hôtel Qasr Ninawa à 9 heures pour se rendre aux dépôts de munitions d'Al-Hadr al-Awla. L'équipe a rencontré le commandant responsable des dépôts, qu'elle a inspectés en utilisant un appareil de détection des éléments chimiques. Après avoir achevé sa mission, qui a duré six heures, l'équipe est rentrée à l'hôtel Qasr Ninawa à Mossoul.

IV. Équipe d'inspection de la COCOVINU (armes chimiques)

a) Le premier groupe, composé de huit inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 9 heures pour se rendre sur le site « annulé » de Mouthanna, qui appartient à l'entreprise publique Tareq, un des établissements de la Commission d'industrialisation militaire. Le groupe a prélevé des échantillons dans des barils ayant contenu du gaz moutarde détruit. Après avoir achevé sa mission, qui a duré deux heures et quart, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

b) Le deuxième groupe, composé de sept inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 9 h 30 pour se rendre sur le site de l'entreprise Al-Zahf al-Kabir, qui relève de la Commission d'industrialisation militaire. Le groupe a rencontré les responsables de l'entreprise, les a interrogés sur le nombre de sites appartenant à l'entreprise et le nombre de salariés qui y travaillaient, et leur a demandé si les produits de l'établissement étaient exportés. Il a ensuite inspecté toutes les installations de l'entreprise. Après avoir achevé sa mission, qui a duré trois heures, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

V. Équipe d'inspection de la COCOVINU (armes biologiques)

Un hélicoptère transportant six inspecteurs a décollé de l'aéroport Al-Rachid à 9 h 10 pour se rendre sur le site de l'entreprise publique de grains Ma Bayn al-Nahrayne/usine de traitement de grains jaunes, qui relève du Ministère de l'agriculture et qui se trouve dans la zone de Houwayja, au nord-est de Bagdad. L'équipe a rencontré les responsables de l'entreprise et les a interrogés sur la date de fondation de l'établissement, les activités antérieures de l'entreprise et le type de camions utilisés pour le chargement et le déchargement du maïs. Les inspecteurs ont demandé si ces camions étaient ou non couverts, quelle était l'origine du maïs et où il était réceptionné. Ils ont ensuite inspecté le site de l'entreprise, tant de l'intérieur que de l'extérieur, et ont examiné les lignes de production. Après avoir achevé sa mission, qui a duré une heure et demie, l'équipe est repartie pour l'aéroport Al-Rachid.

VI. Équipe d'inspection mixte de la COCOVINU

L'équipe, composée de six inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 9 h 30 pour se rendre sur le site de l'entreprise publique Al-Zahf al-Kabir, qui relève de la Commission d'industrialisation militaire et qui se trouve à 20 kilomètres au nord de Bagdad. En présence du deuxième groupe de l'équipe de la COCOVINU spécialisée dans les armes chimiques, l'équipe a rencontré les responsables du site, puis s'est séparée du groupe susmentionné pour examiner les archives et inspecter la section de commercialisation, le département de surveillance et d'essais techniques et le département de recherche-développement. Après avoir achevé sa mission, qui a duré deux heures et demie, l'équipe est rentrée à l'hôtel Canal.

VII. Rencontre

L'équipe de l'AIEA a demandé à rencontrer un expert iraquien dans un hôtel de Bagdad. La Direction de la surveillance nationale a informé la personne en question et l'a encouragée à se présenter au lieu et à l'heure fixés. La rencontre, qui a duré quatre heures et demie, a eu lieu en tête à tête, et un appareil a été utilisé pour enregistrer l'entretien.

VIII. Avion de reconnaissance

À 11 h 55, un avion de reconnaissance de type U-2 est entré dans l'espace aérien iraquien et a survolé plusieurs régions pendant quatre heures et 20 minutes. L'appareil a quitté l'espace aérien iraquien à 4 h 15.
